

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET

Date : 20/05/2022

INTITULÉ DE L'ACTION : « Conférence, débat citoyen sur le court-métrage « La promesse » du réalisateur ROST.

DÉPENSES (*)		RECETTES	
Prestation	800 euros		
Location(s) (1)		Autofinancement	10 % - 139,066 euros
Salle MAD (sous réserve)	0		
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
Transport	172 euros		
Hébergement	73 euros	Entrée gratuite	0,00 euros
Boissons et alimentation			
Boissons non alcoolisés & Épicerie	189,66 euros		
Restauration Équipe	110 euros	Autres financements	200 euros
		<i>Buvette sur place (1euro/ boisson)</i>	
Achat de fournitures (3)			
Assurance			
Tracts	46 euros		
		Aide demandée au PIC	1051,594 euros
Taxes (SACEM)			
Divers			

Personnel bénévole		Bénévolat	
SOUS TOTAL DES DÉPENSES ENGAGÉES			
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	1390,66	TOTAL	1390,66

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis.**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel

servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.